

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

qualité

développement

emploi

services

territoire

économie

développement

cadre
de vie

proximité

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



vitrecommunaute.org



SOMMAIRE

Carte de la communauté d'agglomération	04
Nos élus	05 - 07
Nos compétences	08
Fonctionnement et administration	08 - 13
Accompagner l'activité économique, développer l'emploi, attirer et promouvoir le territoire	14 - 19
Préserver la qualité de notre cadre de vie.....	20 - 23
Des services publics de proximité	24 - 30

ISABELLE LE CALLENEC

PRÉSIDENTE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ



© Studio Maignan

2021 EN 3 QUESTIONS

Quel regard portez-vous sur l'année 2021 ?

2021 a été marquée, comme 2020, par les conséquences de la pandémie de la covid. Nous avons dû en permanence nous adapter. Nos services, que je remercie, ont été à la hauteur de la gestion de la crise. J'en veux pour preuve la façon remarquable dont a été géré le centre de vaccination, en collaboration avec la Direction de l'hôpital et l'ensemble des professionnels de santé comme para médicaux.

Malgré un contexte inédit, j'ai voulu que nous avançons dans la mise en œuvre de nos engagements de début de mandat : assurer le développement durable de notre territoire et soutenir la vitalité de nos 46 communes. Nous y sommes parvenus, grâce à l'implication de tous les élus et singulièrement des vice-présidents et délégués qui se sont fortement impliqués dans la conduite de nos actions. Chacun a su prendre à bras le corps les dossiers confiés et instaurer une collaboration fructueuse avec les agents communautaires et ceux des communes. Merci sincèrement à eux mais aussi à tous les maires et conseillers très présents dans les commissions et réunions stratégiques.

Quelles ont été les priorités de Vitré Communauté ?

La priorité reste et restera le soutien au développement économique. C'est ce qui permet à Vitré communauté d'afficher le taux de chômage le plus bas de France ; pas d'amélioration du pouvoir d'achat ni de cohésion sociale sans création d'emplois et de moyens d'agir. C'est aussi ce qui permet à Vitré communauté de jouir d'une bonne santé financière, une grande partie des ressources de notre communauté émanant des entreprises ; et pas de recettes, pas de services à la population ou d'amélioration du cadre de vie. Or, dans nos priorités, comme ce rapport d'activités en atteste, l'habitat, les mobilités, la culture, le sport, la valorisation de notre patrimoine architectural et naturel... tiennent une place de choix.

Aujourd'hui, quelles sont les avancées sur celles-ci ?

À cheval sur 2021 et 2022, nous avons élaboré notre projet de territoire. La démarche a été l'occasion de faire un diagnostic de nos forces et nos faiblesses, d'associer à la réflexion le Conseil de développement nouvellement constitué, de définir nos axes prioritaires et de détailler les actions à mener. Le projet a été adopté par le Conseil d'agglomération le 7 avril 2022. Nous devons poursuivre par la rédaction d'un pacte de solidarité financière et fiscale qui nous permette de mettre en œuvre concrètement, les projets communautaires à l'instar du centre d'art et de lecture publique ou de la piscine de la Guerche. Ce pacte doit aussi fixer les règles de redistribution de la richesse communautaire au profit des communes de l'agglomération afin qu'elles puissent financer leurs projets, selon le principe de la subsidiarité. 2021 est également marqué par l'acquisition par Vitré communauté du Château Marie qui a vocation à accueillir l'ensemble des services supports de l'agglomération une fois rénové. Objectif : offrir de bonnes conditions de travail aux équipes de Vitré communauté pour rendre le meilleur service possible aux habitants de nos 46 communes. Le capital humain, notre richesse...

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

46 COMMUNES - 81 689 HABITANTS



VOS ÉLUS

LE BUREAU

Isabelle Le Callennec, Maire de Vitré, Présidente

Louis Ménager, Maire de Montreuil-sous-Pérouse, en charge de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'assainissement

Élisabeth Guiheneux, Maire de La Guerche-de-Bretagne, en charge du développement économique

Teddy Régnier, Maire de Châteaubourg, en charge des ressources humaines

Pascale Cartron, Maire de Bréal-sous-Vitré, en charge de la santé et des solidarités

Jean-Noël Bévière, Maire d'Argentré-du-Plessis, en charge de la transition écologique

Marie-Christine Morice, Maire d'Ételles, en charge des mobilités et de la formation des élus

Christian Olivier, Maire de Domalain, en charge du logement et de l'habitat

Nathalie Clouet, Maire de Bais, en charge des travaux

Stéphane Douabin, Maire de Balazé, en charge des finances

Fabienne Belloir, Maire de Champeaux, en charge des sports, des loisirs et de la jeunesse

Yannick Fouet, Maire de Torcé, en charge de la vitalité des communes et du lien avec le Conseil de Développement

Alexandra Lemercier, adjointe de Vitré, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des archives

Bernard Renou, Maire de Domagné, délégué en charge des charges transférées dont la présidence de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et des marchés publics

Paul Lapause, adjoint de Vitré, délégué en charge du développement des usages et des innovations numériques

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

ARGENTRE-DU-PLÉSSIS



Jean-Noël
BEVIÈRE



Monique
SOCKATH



Serge
LAMY



Christophe
DODARD



Élisabeth
CARRÉ



Pascale
CARTRON

AVAILLES-SUR-SEICHE

BRÉAL-SOUS-VITRÉ

BAIS



Nathalie
CLOUET



Éric
GLINCHE

BALAZÉ



Stéphane
DOUBABIN



Marie-Renée
SAILLANT

BRIELLES



Élisabeth
DELAHAYE

CHAMPEAUX



Fabienne
BELLOIR

CHÂTEAUBOURG



Teddy
RÉGNIER



Bertrand
DAVID



Aude
DE LA VERGNE



Hubert
DESBLÉS



Danielle
DEVILLE



Catherine
LECLAIR

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES (suite)

CHÂTILLON-EN-VENDELAIS



Jean-Luc
DUVEL

CORNILLÉ



André
BOUTHEMY

DOMAGNÉ



Bernard
RENOU



Magali
BUDOR

DOMALAIN



Christian
OLIVIER

DROUGES



Patricia
MARSOLLIER

ERBRÉE



Michel
ERRARD

ÉTRELLES



Marie-Christine
MORICE



Laurent
FESSELIER

GENNES-SUR-SEICHE



Henri
BÉGUIN

LA CHAPELLE-ERBRÉE



Joël
TRAVERS

LANDAVRAN



Danielle
RÉSONET

LA GUERCHE-DE-BRETAGNE



Élisabeth
GUIHENEUX



Katia
BONNANT



Amand
LETORT



Mathieu
VINCENT

LA SELLE-GUERCHAISE



Ludovic
LE SQUER

LE PERTRE



Jean-Luc
VEILLÉ

LOUVIGNÉ-DE-BAIS



Sandrine
CLÉMENT

MARPIRÉ



Thérèse
MOUSSU

MECÉ



Jean-Luc
DELAUNAY

MONDEVERT



Christian
STÉPHAN

MONTAUTOUR



Thierry
MONGODIN

MONTREUIL-DES-LANDES



Marie-Louise
BERHAULT

MONTREUIL-SOUS-PEROUSE



Louis
MÉNAGER

MOULINS



Pierre
MELOT

MOUSSÉ



Gilbert
GÉRARD

MOUTIERS



Yves
COLAS

POCÉ-LES-BOIS



Frédéric
MARTIN

PRINCÉ



Nelly
MAREC

RANNÉE



Guy
FERRÉ

**ST-AUBIN-
DES-LANDES**



Christophe
FESSELIER

**ST-CHRISTOPHE-
DES-BOIS**



Yves
GUÉRIN

ST-DIDIER



Joseph
JOUAULT

**ST-GERMAIN-
DU-PINEL**



Érick
GESLIN

**ST-JEAN-
SUR-VILAINE**



Marc
FAUVEL

ST-M'HERVÉ



Élisabeth
BRUN

TAILLIS



Michel
SAUVAGE

TORCÉ



Yannick
FOUET

VAL D'IZÉ



Bruno
DELVA

VERGÉAL



Samuel
URIEN

VISSEICHE



Bruno
GATEL

VITRÉ



Isabelle
LE CALLENNEC



Paul
LAPAUSE



Alexandra
LEMERCIER



Pierre
LÉONARDI



Danielle
MATHIEU



Christophe
LE BIHAN



Constance
MOUCHOTTE



Fabrice
HEULOT



Anne
BRIDEL



Jean-Yves
BESNARD



Vanessa
ALLAIN



Nicolas
MIJOLE



Marie-Cécile
TARRIOL



Erwann
ROUGIER



Nicolas
KERDRAON

NOS COMPÉTENCES

-  Développement économique et emploi
-  Aménagement de l'espace communautaire
-  Équilibre social de l'habitat
-  Politique de la ville
-  Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
-  Accueil des gens du voyage
-  Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
-  Eau
-  Assainissement des eaux usées
-  Gestions des eaux pluviales urbaines
-  Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
-  Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
-  Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
-  Politique jeunesse
-  Politique sportive
-  Intervention complémentaire dans l'animation culturelle
-  Prise en charge de la participation des communes au service départemental d'incendie et de secours
-  Environnement
-  Nouvelles technologies de l'information et de la communication
-  Réseau de lecture publique
-  Santé

LA DIRECTION DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le fonctionnement politique de Vitré Communauté repose sur deux organes délibérants : le Conseil communautaire et le Bureau ; et sur une fonction exécutive confiée à la Présidente et aux 12 Vice-présidents. Les 15 commissions ont un rôle consultatif et assurent les travaux préparatoires des décisions.

Le Conseil communautaire

délibère et vote les projets relevant de ses compétences.

Le Bureau

délibère et vote des projets relevant des délégations que le Conseil communautaire lui a attribuées. À chaque réunion du conseil, les conseillers communautaires sont informés des décisions prises par le Bureau. Il est composé de la Présidente, des 12 Vice-présidents, des élus ayant reçu des délégations de la Présidente, de l'ensemble des maires du territoire et de deux membres supplémentaires sans délégation.

L'organe exécutif

réunit la Présidente et les 12 Vice-présidents.

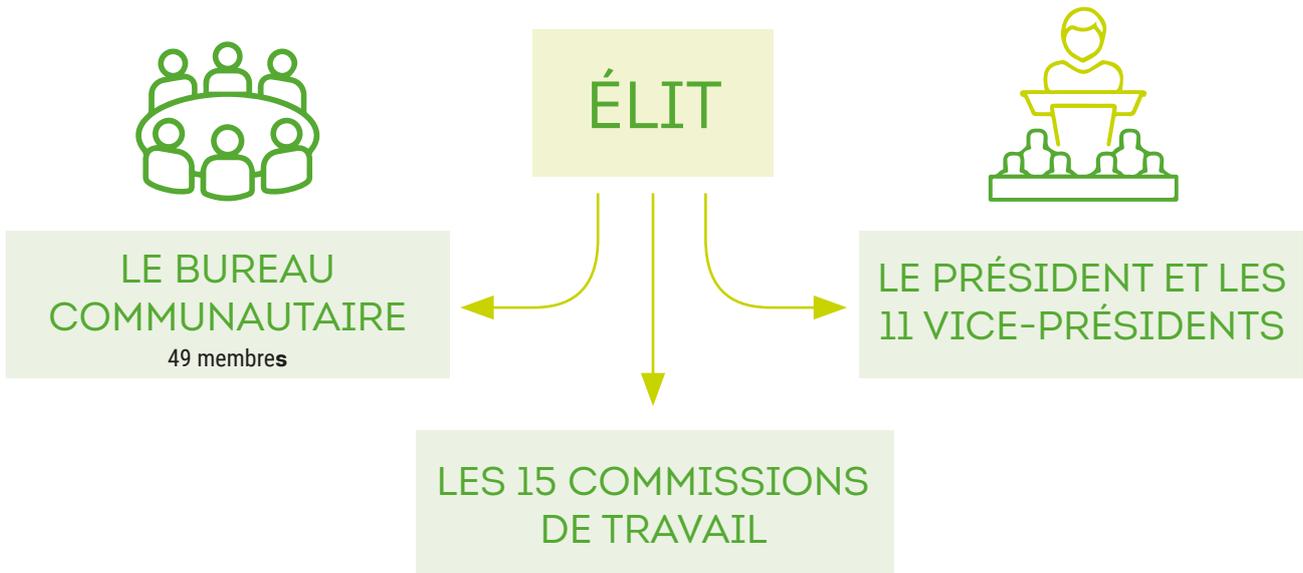
Les 15 commissions :

14 commissions de travail : elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un Vice-président. Lieux de débats et de propositions, elles ont un rôle consultatif. Elles émettent des avis sur les dossiers qui relèvent des champs de compétences de Vitré Communauté.

La commission d'appels d'offres : elle est l'organe de décision en matière de marchés publics. Elle ouvre les offres et attribue les marchés. Ses choix sont ensuite validés par le Bureau ou le Conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(77 CONSEILLERS)



→ LES MOYENS GÉNÉRAUX ←

Ils regroupent :

- La direction générale ;
- La direction des ressources humaines (carrière, rémunération et formation) ;
- La direction des finances, analyse et prévisions ;
- La direction des affaires juridiques et des assemblées ;
- Le service général en charge de l'accueil et du courrier ;
- Le service informatique et SIG ;
- Le service de la commande publique.



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

La DRH a pour mission de mettre en œuvre tous les leviers possibles afin que la collectivité bénéficie des moyens humains nécessaires à l'accompagnement du projet politique : recrutement, formation, mobilité, accompagnement des organisations et des managers...

Crise sanitaire

Participation à la mise en place des moyens humains du centre de vaccination. En janvier 2021, redéploiement des éducateurs sportifs qui étaient en autorisation spéciale d'absence. Au printemps, constitution d'une réserve interne afin de faire le lien entre la reprise d'activité des éducateurs sportifs et le recrutement des saisonniers.

→ TÉLEX ←

Bilan des recrutements 2021 :

124 avis de vacances de postes publiés

980 candidatures reçues

180 candidatures spontanées

95 jurys de recrutement dont 54 pour des postes permanents

Les Lignes Directrices de Gestion

Un groupe de travail participatif a réfléchi tout au long de l'année aux actions à mettre en place dans le cadre des lignes directrices de gestion. 39 agents ont participé à ce groupe qui s'est réuni 7 fois. Cette collaboration a permis de travailler sur quatre grandes orientations : attractivité-fidélisation, égalité des chances, valorisation des parcours professionnels et accompagnement du management.

Convention avec la DRFIP

Une convention a été signée entre le Trésor Public et Vitré Communauté. Elle a pour objectif d'alléger les contrôles effectués par la Trésorerie, sur la paie des agents. Les contrôles ne seront plus systématiques. Il s'agit d'une première en Ille-et-Vilaine qui se base sur une relation de confiance entre les deux institutions.

→ À RETENIR ←

« 2021 aura à nouveau été une année perturbée pour la direction des ressources humaines de Vitré Communauté. Gestion des arrêts liés au covid, déploiement du télétravail mais surtout maintien du service public. Cette période ne nous a cependant pas empêché de préparer l'avenir de notre collectivité avec une réflexion sur la réorganisation des services et les recrutements clés nécessaires au bon fonctionnement. Avec l'élaboration de nos lignes directrices de gestion sur un mode participatif, nous avons pu mesurer l'implication de nos agents pour leur territoire. »

Teddy Régnier

Maire de Châteaubourg,
Vice-président en charge des ressources humaines.



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION :

La direction des systèmes d'information se compose de deux services :

- Un service informatique comprenant la communauté d'agglomération, 44 communes sur les 46, 3 syndicats, et 3 CCAS. Il accompagne ces collectivités dans tous les usages numériques, informatiques et téléphoniques.
- Un service des systèmes d'information géographique permettant, entre autres, d'apporter des outils d'aides à la décision auprès des utilisateurs et des élus des collectivités, de recueillir et de donner l'accès aux personnes habilitées à l'ensemble des plans de recollement des réseaux (éclairage public, eau potable, assainissement, etc.), au cadastre.

Covid 19 mise en place du centre appel vaccination au SSI

Mise en place du centre d'appel et mise en place d'un outil dédié à la gestion d'appel.

Communes

Mise en place de liaison fibre optique pour les communes de Torcé, Vergeal, Louvigné de Bais, Balazé, Taillis, Châtillon-en-Vendelais, Saint Christophe des Bois, La Guerche de Bretagne.

Virtualisation des serveurs des communes pour améliorer la fiabilité des services et la sécurité de nos systèmes d'information, ainsi que de réduire les coûts liés au remplacement du matériel.

Faisceau hertzien

Déploiement d'un faisceau hertzien partant de Vitré pour les communes d'Erbrée, La Chapelle Erbrée, Bréal-sous-Vitré.

Le faisceau hertzien a pour but de fournir une meilleure qualité de service, que nous ne pourrions pas atteindre avec des liaisons ADSL.

Darktrace

Mise en place d'une solution de sécurité autonome permettant d'agir en temps réel en cas de comportement anormal d'un serveur ou un poste utilisateur

Avant de cliquer

Mise en place d'une campagne de sensibilisation au phishing, et apprentissage via une plateforme e-learning.

→ À RETENIR ←

« Au niveau des usages numériques, l'année 2021 a été ponctuée par les cyber-attaques et le télétravail. Si d'un point de vue technique, la communauté d'agglomération a fait le choix de solutions techniques innovantes pour assurer la protection du système d'information, elle a aussi axé ses efforts sur la formation et la sensibilisation de ses utilisateurs avec un accompagnement aux risques liés à l'hameçonnage. »

Paul Lapaue

Adjoint de Vitré,
délégué en charge du développement des usages
et des innovations numériques



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DES ASSEMBLÉES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE :

Le service des affaires juridiques et des assemblées

Il assure l'organisation et le suivi juridique des séances du conseil communautaire, des réunions du Bureau et des réunions des Vice-présidents et conseillers délégués.

Au-delà, il intervient en tant qu'outil d'analyse, de conseil et d'assistance juridique des autres services, des élus et des communes du territoire. Il réalise une veille juridique hebdomadaire qui est adressée à l'ensemble des services. Il accompagne la réalisation des projets de la communauté d'agglomération et assure le suivi de l'ensemble des conventions de Vitré communauté.

En outre, il assure la gestion des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats.

Le service commande publique

Il accompagne les élus et les services dans le choix des procédures et évalue les risques juridiques.

Il met en œuvre et effectue le suivi des procédures liées aux marchés publics.

Dans ce cadre, il accompagne les services afin d'évoluer vers une commande publique plus durable.

Il centralise également les achats de fournitures et de mobiliers.

EN CHIFFRES

- 18** réunions des Vice-Présidents et conseillers délégués
- 8** séances du conseil communautaire
- 8** réunions du Bureau
- 324** délibérations du conseil communautaire
- 40** décisions du Bureau
- 328** décisions du et de la Président(e)
- 28** arrêtés de la Présidente
- 78** conventions élaborées avec les services
- 150** conseils juridiques

EN CHIFFRES

189 marchés ont été attribués en 2021, dont :

- 9** procédures formalisées ayant conduit à la conclusion de 34 marchés ou accords-cadres
- 30** procédures de marchés à procédures adaptées (MAPA) ayant conduit à la conclusion de 52 marchés ou accords-cadres
- 90** marchés conclus sans mise en concurrence
- 3** marchés passés à l'UGAP
- 10** marchés subséquents
- 10** réunions de la commission d'appel d'offres (7 réunions au titre de sa compétence obligatoire et 3 réunions au titre de sa compétence facultative pour les MAPA)



→ À RETENIR ←

« 2021 a été une année dense en matière de commande publique, avec notamment le lancement des consultations pour la construction de la piscine de La Guerche-de-Bretagne et l'extension de la médiathèque, auxquelles s'ajoutent les nombreux marchés liés au transfert des compétences « eau et assainissement ». De plus, la conjoncture économique et la forte évolution du coût des matériaux perturbent fortement le résultat des appels d'offres. La complexité juridique et administrative des dossiers rend la gestion transversale des projets essentielle. »

Bernard Renou

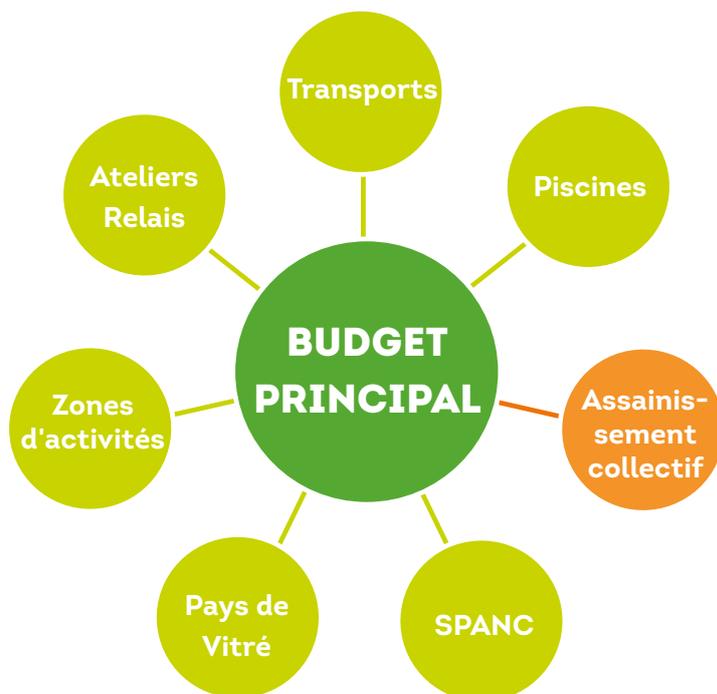
Maire de Domagné, délégué en charge des charges transférées dont la présidence de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et des marchés publics



DIRECTION DES FINANCES, ANALYSE ET PRÉVISION :

UNE STRUCTURE BUDGÉTAIRE QUI COUVRE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

- > 1 budget principal : 62 M€ en fonctionnement et >14 M€ en investissement
- > 6 budgets annexes
- > 1 budget autonome (régie assainissement collectif)



Direction des Finances, Analyse et Prévision

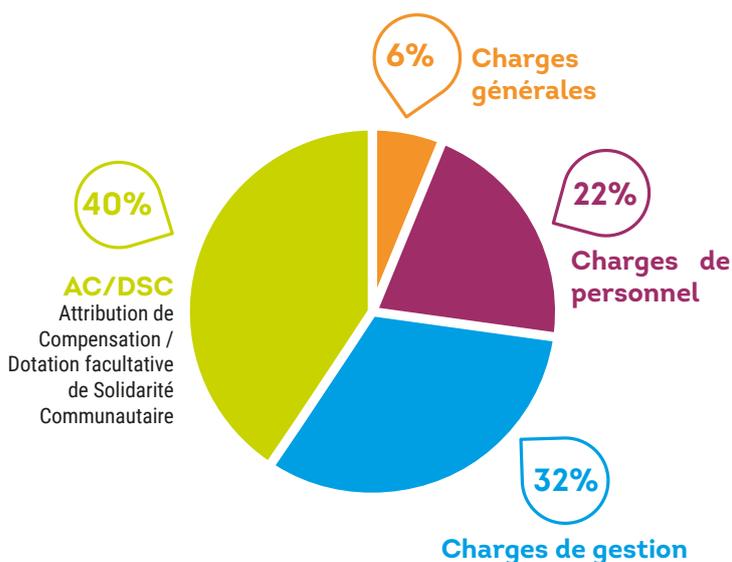
Mission :

Préparer et exécuter les budgets, en garantissant le respect des grands équilibres financiers, dans une démarche de pluri-annualité et d'analyse financière prospective, en maintenant un endettement réduit et une pression fiscale modérée.

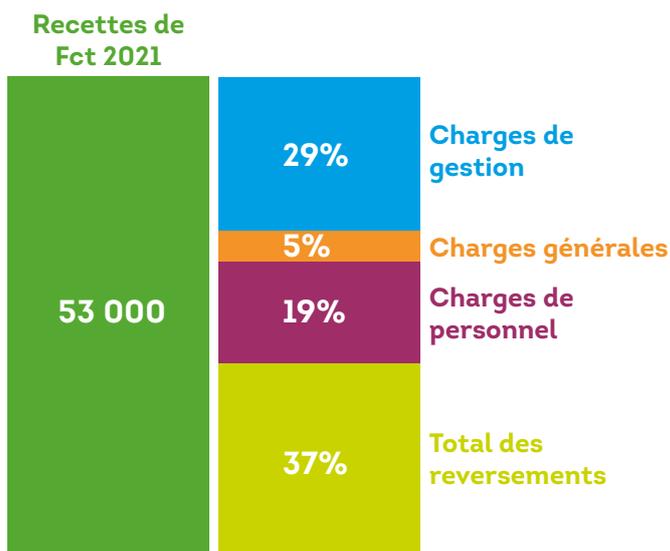
Quelques données d'activités 2021

- Traitement de 25 000 écritures comptables en dépenses et en recettes.
- Mise au point du financement de la compétence eaux pluviales urbaines, transférée par les communes au 1^{er} janvier 2020.
- Analyse financière rétrospective 2014/2020 et prospective 2021/2026.
- Calcul des nouvelles enveloppes de fonds de concours et de dotation de solidarité communautaire versées aux communes.

UN FORT REVERSEMENT AUX COMMUNES



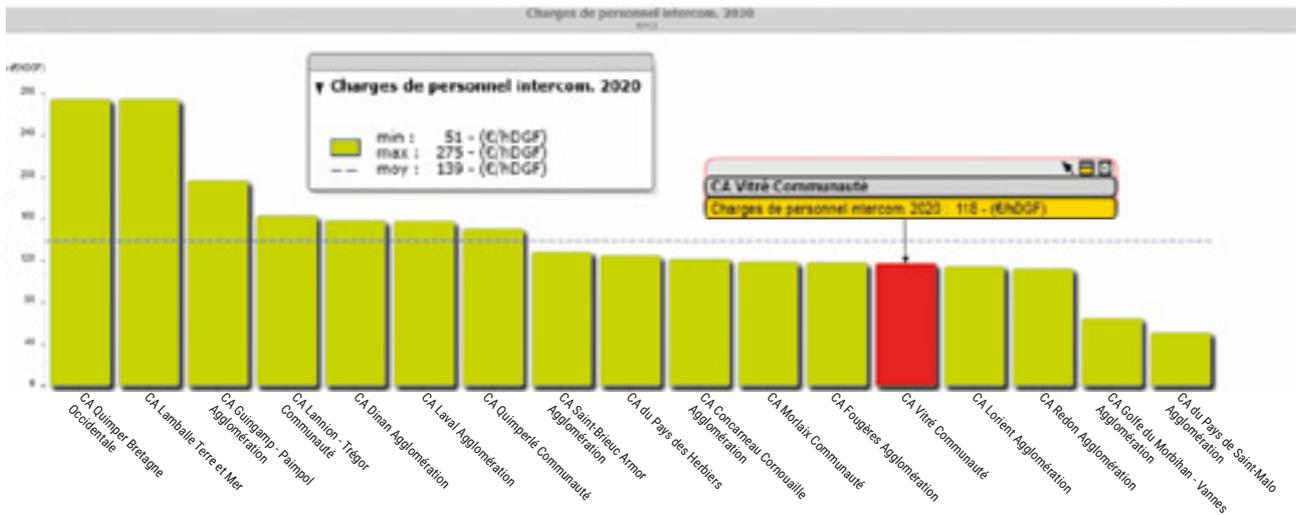
Le total des AC et DSC représente 40 % des dépenses de fonctionnement en 2021



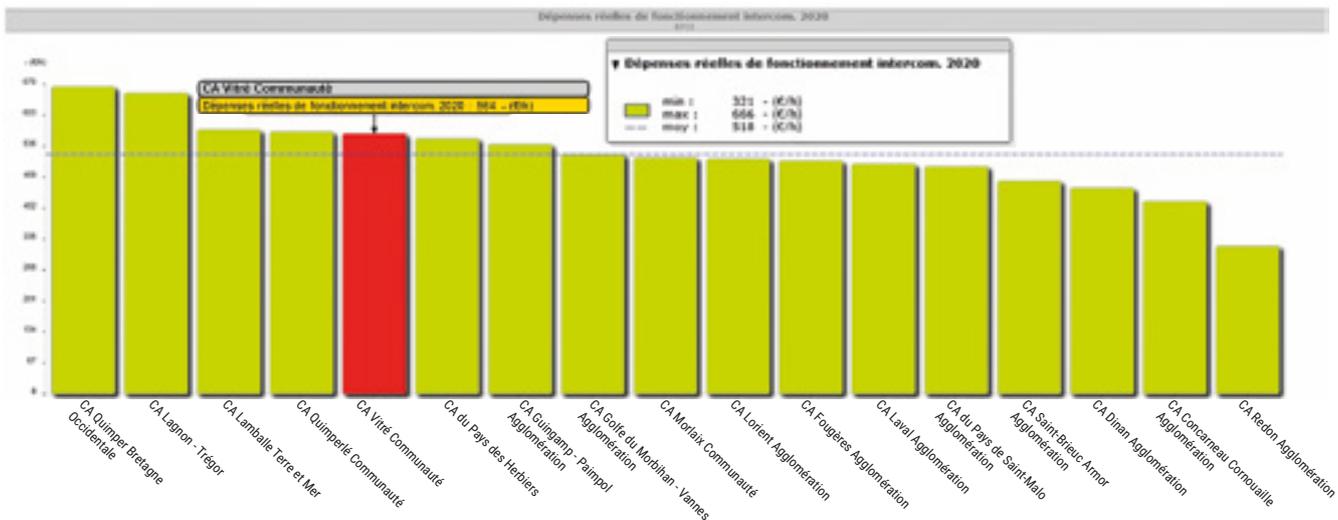
Le total AC + DSC + FPIC (part laissée aux communes) + Fonds de concours versés, représente 37% des recettes réelles de fonctionnement en 2021

SE COMPARER POUR SE SITUER PARMIS D'AUTRES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Panel : 15 autres CA bretonnes + Laval Agglo + CC les Herbiers



Les charges de personnel de Vitré Co sont de 118 €/hab, inférieures à la moyenne des autres CA du panel : 139 €/hab.



Les dépenses réelles de fonctionnement de Vitré Communauté sont de 564 €/hab, dans la moyenne des autres CA : 518 €/hab.

Deux raisons principales : la prise en charge des déficits des budgets piscines et transports (sans versement mobilité) par le budget principal ainsi que le poids des reversements (DSC notamment).

→ À RETENIR ←

« La priorité pour 2021 aura été de préparer des budgets communautaires pour cette 1ère année du mandat, dans un double contexte inédit : une prudence impérative en raison des conséquences alors non totalement cernées de la crise sanitaire sur nos finances, une année de transition, dans l'attente de la rédaction de notre projet de territoire. Nous nous attachons en permanence à préserver un équilibre, permettant de concilier les besoins de financement des compétences communautaires avec un très haut niveau de solidarité financière vers les 46 communes, pour les aider à financer leurs nombreux projets municipaux. »

Stéphane Douabin
 Maire de Balazé,
 Vice-président en charge des finances



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

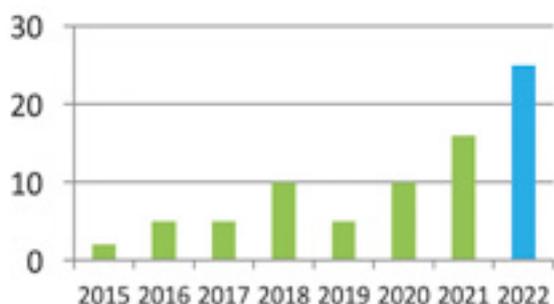
Le Foncier et l'Immobilier

- 16 ventes de terrains en 2021 pour une surface de 16.2 ha et un montant de 3,2 millions d'euros (délibération de VCTE) :

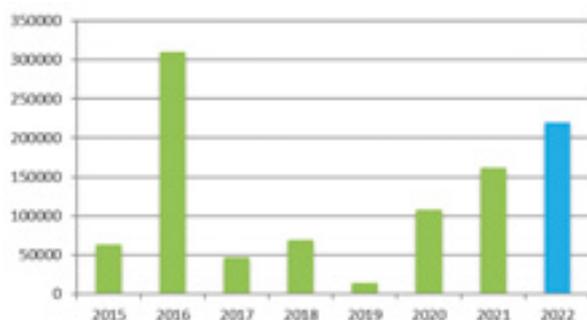
Zone d'activité	Commune(s)	Entreprise	Surface en m ²	Prix du m ² en €	Prix de vente total en €/HT
PA Piquet Nord	Étrelles	Le Patio	6 285	27,5	172 837,50
La Gaultière	Châteauboug Domagné	Distrilec	20 143	25	503 575,00
Base LGV	Étrelles	T2L	35 210	5	176 050,00
La Pimotière	Châtillon	Commune de Châtillon	3 174	11,7	37 135,80
La Pimotière	Châtillon	Pharmacie	700	14	9 800,00
Gérard 2	Montreuil-sous-Pérouse	Diatec	7 158	15	107 370,00
La Grande Haie	Vitré	Queguinner matériaux	15 091	25	377 275,00
Total Terrain ex "geffrau"	Argentré-du-Plessis	HZA	9 712	13,78	133 831,36
La Froitière	Argentré-du-Plessis	SARL Christophe Bellier	2 000	15	30 000,00
Beauvais	Availles Moutiers	Froid 35	3 000	15	45 000,00
La Peltière	Moutiers	SCI Philippot	4 388	10	43 880,00
La Grande Haie	Vitré	Idémia	21 464	17	705 528,00
La Grande Haie	Vitré	CINEWEST	13 515	17	229 755,00
Piquet Sud	Étrelles	Thales	9 600	30	288 000,00
Briqueterie IV	Vitré	Tourneux	7 008	32	224 256,00
Briqueterie IV	Vitré	Pérez	3 516	38	133 608,00
TOTAL			161964	24,12	3 217 901,66

- Un rythme de commercialisation très élevé et des demandes importantes instruites en 2021 qui aboutiront en 2022 :

Nombres de ventes de terrains par an



Surfaces vendues par an



Des demandes de terrains très nombreuses y compris venant d'entreprises extérieures au territoire et qui imposent de faire des choix compte tenu du foncier disponible et de la tension sur le marché de l'emploi :

- Priorité au développement des entreprises du territoire.
- Regard attentif sur les projets d'implantation d'entreprises positionnées sur des secteurs sur lesquelles, les entreprises locales peinent à recruter (logistique, industrie...).

Aide aux entreprises

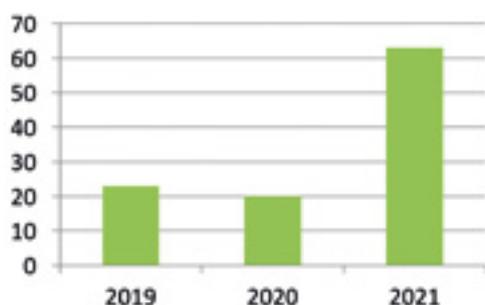
Accompagnement des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire :

- Participation et suivi du dispositif « prêt covid résistance ».
- Renseignements de 1er niveau des entreprises sur les différents dispositifs d'aides d'urgence.

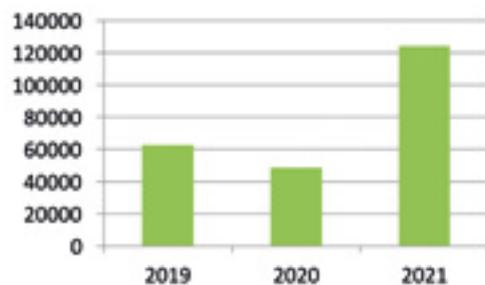
PASS Commerce et Artisanat (yc volet numérique)

- **65 dossiers validés en 2021** et des montants, attribués **252 158,46 €** dont 223 085 € sur PCA socle et 29 073,46 € sur PCA numérique dont 50% par Vitré Communauté.
- Ces aides ont permis de générer des investissements à hauteur de 1 047 395,71 €.
- Le volume d'aides accordé est en très forte augmentation par rapport aux années précédentes.

Nombres de dossiers PASS PCA



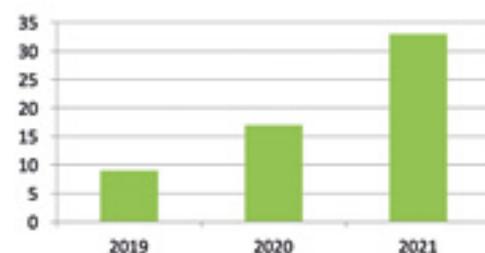
Montant aides PASS PCA



PASS Jeunes Agriculteurs

- Très forte augmentation du nombre de dossiers (33 dossiers en 2021) et des montants attribués (99 000 €).

Nombres de dossiers PASS JA



Aide au rebond

- 20 aides en 2021 pour un montant de 20 000 €.

Subvention aux associations

Nom	Subventions 2021
Initiative Porte de Bretagne	25 000 €
Le Five	30 000 €
Adie	1 000 €
BGE 35 (boutique de gestion)	5 400 €
CCI - projet Campus	Cotisation 500 € Investissements 12 610 € Fonctionnement 21 569 €
MEEF	74 200 €
Les Étals Paysans	3 000 €
ADMR (micro crèche)	65 000 €

Animation économique

- Rencontre avec 20 artisans du BTP dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération du Bâtiment et la Capeb, le 29 octobre 2021.
- Rencontre avec 14 agriculteurs bénéficiaires du Pass Jeunes Agriculteurs le 10 mai 2021 à Domagné.

→ À RETENIR ←

« Dans un contexte sanitaire incertain, l'année 2021 a été marquée par une forte reprise de l'activité économique. Elle s'est traduite par l'augmentation très importante des demandes de foncier et des aides financières auprès des commerçants, artisans et agriculteurs. 2021 a également permis de repenser une organisation du développement économique plus intégrée permettant d'accompagner les entreprises sur l'ensemble de leurs problématiques de développement. »

Élisabeth Guiheneux

Maire de La Guerche-de-Bretagne,
Vice-présidente en charge du développement économique



POINT ACCUEIL EMPLOI (PAE) :

ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

3 structures sur le territoire : Argentré du Plessis, Châteaubourg et la Guerche de Bretagne

Le PAE est un service public de proximité qui facilite et appuie les démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion, l'évolution professionnelle, l'aide au recrutement, auprès de tout public (tout âge, demandeurs d'emploi, salariés, inactifs) et des entreprises.

POINTS ACCUEIL EMPLOI

EMPLOI
OFFRES
MÉTIERS
LETTRE DE MOTIVATION
CURRICULUM VITAE
INSERTION
FORMATION
ENTRETIEN PROFESSIONNEL
DOCUMENTATION

Argentré du-Plessis
02.99.96.54.01

Châteaubourg
02.99.00.91.15

La Guerche-de-Bretagne
02.99.96.19.00

Notre offre de services :

Du côté du public PAE :

- Accueillir, informer et orienter
- Un accompagnement individuel, des ateliers collectifs
- Des espaces informatiques et documentaires en libre accès
- Un réseau partenarial facilitant (la mobilité, l'insertion...)
- Accompagner sur des projets de réorientation/reconversion.

Du côté des entreprises :

- Prospection, recherche, proposition de candidats
- Gestion et diffusion des offres
- Actions de recrutement (forums, café conseils...).

Module découverte des métiers avec le CIDFF 35

Travail en groupe sur les projets professionnels des participantes, rencontre avec des professionnels, visite d'entreprises, cartographie du marché de l'emploi et immersion en entreprises.

Actions collectives ciblées (22 manifestations)

Focus sur des métiers en tension, des emplois à pourvoir, des secteurs d'activités à découvrir

Ar Pauzig (8 temps forts)

Action partenariale basée sur des temps collectifs pour tout public sur les techniques recherche d'emploi.

EN CHIFFRES

Sur l'année 2021



**5 583 PERSONNES
INFORMÉES SUR
LES 3 STRUCTURES**

→ À RETENIR ←

« Nos Points Accueil Emploi de proximité sont des services avec un objectif commun : garantir à toute personne l'accès à l'information, au conseil et à l'accompagnement dans son orientation professionnelle toute au long de la vie. Les conseillers vous proposent de nombreux services. Toute l'année, ils accompagnent les usagers dans leurs projets et leur facilitent les démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion et l'évolution professionnelle. »

Élisabeth Guiheneux

Maire de La Guerche-de-Bretagne,
Vice-présidente en charge du développement économique



INSERTION :

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, AU CŒUR DE L'INTERVENTION DE PROXIMITÉ DU SERVICE INSERTION DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Délégation du Département Ille-et-Vilaine à Vitré Communauté pour la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

Les 3 missions du service insertion :

- Accueil, information, orientation, instruction des demandes de rsa ;
- Accompagnement socio-professionnel des personnes bénéficiaires rsa ;
- Développement de l'offre d'insertion collective.



Au 31/12/ 2021, 591 personnes bénéficiaires du RSA (de + de 26 ans), résidant sur les 46 communes sont accompagnées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque.

- Un taux de sortie du rsa conséquent de 40% en 2021.
- Le service insertion accueille le public à la Maison de l'Emploi de Vitré, et en proximité au sein des 3 Points Accueil Emploi de Vitré Communauté.
- Le collectif : Un levier d'action puissant pour lever les freins à l'emploi : 13 actions collectives partenariales d'insertion qui apportent des réponses en matière de mobilité (location de scooters), lien social (sorties bol d'air), accompagnement au bilan de santé, ateliers « Sportez-vous bien » et « bien-être », ateliers d'initiation aux démarches par le numérique...

« Le chantier d'insertion de Vitré Communauté », un tremplin vers l'emploi et les entreprises » :

- Une activité valorisante d'entretien des zones d'activités, entretien et balisage de sentiers de randonnées du territoire qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants (topos-guides randonnées, base de loisirs de Saint-M'Hervé...). Une compétence reconvenue par l'Etablissement du Bassin Versant pour l'entretien des abords des 3 Etangs de Haute-Vilaine, La Valière et la Cantache.
- Un service « apprenant et inclusif » composé de 4 équipes avec un encadrement technique et social et 20 postes d'agents polyvalents d'entretien des espaces verts en parcours d'insertion sur une période maximale de 2 ans.
- Une organisation tournée vers les demandeurs d'emploi et les entreprises :
- 1000 h de stages/ an effectuées par les salariés du chantier d'insertion avec les entreprises du territoire et 65% de sorties dynamiques.
- Des nouveaux outils de communication : À retrouver sur la Page web du chantier d'insertion, notamment la plateforme des employeurs solidaires : <https://inclusion.beta.gouv.fr>

Soutien à des dispositifs, facilitant l'insertion professionnelle et la mobilité :

- Association Le Relais pour l'Emploi : Ensemble d'insertion du pays de Vitré, qui gère un parc de location de scooters, un chantier d'insertion maraichage biologique « le Pays fait son Jardin », une association intermédiaire qui propose des missions ponctuelles d'emploi.
- Mission Locale du Pays de Vitré : Accompagnement socio-professionnel des jeunes de - 26 ans, sortis du système scolaire, sans emploi. Opération « Réussir l'industrie ».

→ À RETENIR ←

« Le service insertion de Vitré-Communauté a su répondre aux demandes d'insertion malgré un nombre de bénéficiaires en hausse, surtout en début d'année, pour le même nombre de référentes RSA. Le travail au sein de la MEEF des différents acteurs permet une cohérence et une coordination pour adapter au mieux l'accompagnement des personnes et apporter une réponse « sur-mesure » vers l'emploi, la formation, une activité, un lien social, un accès au droit et à la santé. Notre chantier d'insertion se professionnalise avec les encadrants pour proposer une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience professionnelle : une valeur ajoutée certaine qui va de pair avec l'esprit d'ouverture en 2022 vers les entreprises du territoire. »

Pascale Cartron

Maire de Bréal-sous-Vitré,
Vice-présidente en charge de la santé et des solidarités



COMMUNICATION, TOURISME ET ÉVÉNEMENTIEL :

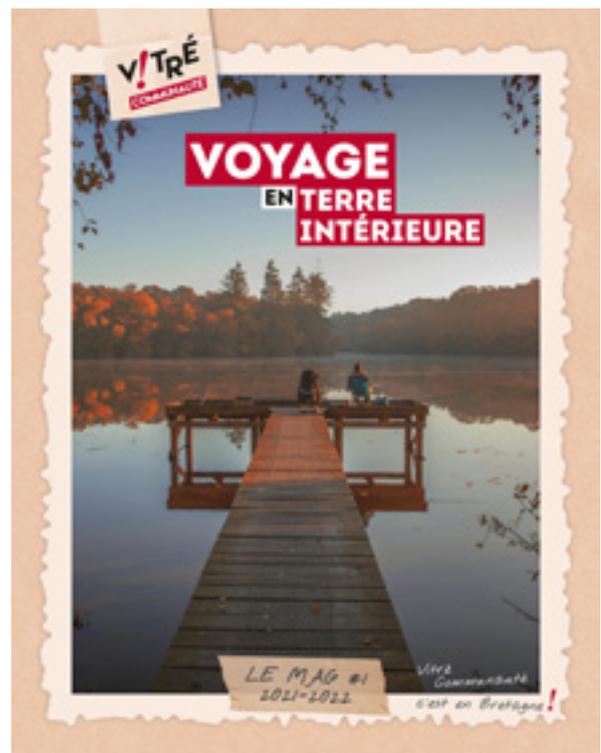
En juin 2020, Vitré Communauté dévoilait sa nouvelle signature touristique, baptisée « Voyage en terre intérieure ». Les enjeux étaient alors des plus importants puisqu'à la sortie de la première vague de confinement, le pays de Vitré devait être en mesure d'attirer le maximum de touristes afin de soutenir son économie locale. Forte du succès de cette campagne de promotion qui a généré 2 000 000 de contacts, l'Agglomération a souhaité poursuivre et renforcer sa stratégie en matière de développement touristique.

Première cible, les réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Youtube... De nombreux influenceurs ont ainsi été accueillis tels que les photographes Loïc Lagarde (180.000 abonnés) et Cash Pistache (52.100 abonnés) ou encore l'historien et comédien Lorant Deustch (94.700 abonnés). De même, et toujours dans l'optique de valoriser l'image des 46 communes, partenariat a été mis en place avec l'agence MOVI pour mener à bien la création d'affiches touristiques collant aux tendances actuelles. Quatre premiers visuels ont été réalisés sur Vitré, le lac de la Cantache et La Guerche-de-Bretagne.



Vitré Communauté a également étoffé la gamme de ses éditions touristiques. Au printemps 2021, l'Agglomération a publié LE MAG #1, un guide qui dresse en 40 pages un portrait particulièrement apprécié et séduisant du territoire. Autres sorties, le plan touristique « Vitré et son pays », le guide des voies vertes et le premier volet des « Escapades en terre intérieure », un fascicule (8 pages) consacré à la découverte de Champeaux.

Outre ces supports et cette volonté affirmée de promouvoir l'image du territoire, l'Agglomération a voté en mai 2021 la mise en place d'une taxe de séjour (cf. article ci-contre). La vocation de cette fiscalité supportée par les seuls touristes est de financer le développement de l'offre touristique et, par là-même, soutenir les initiatives qu'elles soient publiques ou privées.



Mise en place d'une taxe de séjour

Créée en 1910, la taxe de séjour est acquittée par l'ensemble des vacanciers passant au minimum une nuit dans un hébergement payant : à savoir les hôtels, les résidences de tourisme, les chambres d'hôtes, les campings, les gîtes ou encore les locations de vacances entre particuliers. Et ce, qu'ils soient commercialisés en direct ou via un opérateur numérique (AirBnB, Booking...). D'un montant minime, la taxe de séjour s'applique aujourd'hui sur plus de 83% du territoire national.

Pourquoi l'instituer ? Instaurée par les EPCI depuis l'intégration en 2015 de la compétence Tourisme (loi NOTRe), cette taxe sera donc collectée par l'hébergeur à compter du 1er janvier 2022 et permettra :

- de mieux connaître le parc d'hébergement et l'activité touristique locale,
- de faire participer les visiteurs aux dépenses engagées en faveur du tourisme par le territoire pour ne pas appuyer le développement du tourisme sur le seul contribuable local,
- de développer de nouvelles offres touristiques.
- l'intégralité du produit fiscal est obligatoirement affectée au développement du tourisme dans le périmètre de Vitré Communauté.

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS	TARIFS par nuit, par personne, part départementale comprise
Palaces	2,53 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,20 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,65 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,88 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,77 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéris- tiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,22 €

—> À RETENIR <—

« Depuis deux ans, l'Agglomération affiche ses ambitions en matière touristique. Entre notre patrimoine architectural, notre fabuleuse histoire, nos lacs, nos 900 kilomètres de chemins de randonnée ou encore nos voies vertes, nous avons des atouts et nous souhaitons les faire connaître. Nous avons donc fait le choix d'une promotion plus importante de notre destination en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de Loire ; et nous nous dotons d'outils, ainsi que de moyens, nécessaires au développement comme au déploiement d'une stratégie audacieuse au service de notre économie. »

Alexandra Lemercier

Adjointe de Vitré,
Vice-présidente en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des archives



LOGEMENT :

Vitré Communauté exerce sa compétence par l'intermédiaire de son Programme Local de l'Habitat, document stratégique qui inclut parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles. L'animation de la politique habitat est assurée par la Maison du Logement, guichet unique composé du service habitat (3.5 ETP) et d'un ensemble de partenaires spécialisés.

EN CHIFFRES

MAISON DU LOGEMENT :


822
VISITES


2 116
APPELS


2 938
CONTACTS

Accompagner la rénovation du parc ancien

- 55 rénovations énergétiques accompagnées au titre de l'ANAH.
- 1194 dossiers de rénovation énergétique au titre du programme Ma Prime Rénov – 11 690 000 € travaux accompagnés.
- 63 rénovations « autonomie dans le logement » accompagnées au titre de l'ANAH.
- 5 propriétaires bailleurs accompagnés au titre de l'ANAH.
- 719 contacts reçus par le conseiller énergie de la Maison du Logement.

Reconquérir les centres bourgs et cœurs de villes

Lutter contre la vacance

- 48 logements accompagnés techniquement et financièrement en centralités.
- Accompagnement de 3 nouvelles études de centre bourg.
- 1 nouvelle convention opérationnelle avec l'EPFB (10 opérations en cours au total).
- Ville de Vitré : Programme Action Cœur de Ville (OPAH-RU) .
- Villes de La Guerche-de-Bretagne, Châtillon-en-Vendelais et Étrelles : Programme Petites Villes de Demain.

Expérimentations :

- Aides à l'accession pour les lotissements en commercialisation depuis plus de 7 ans : 15 lots à bâtir accompagnés.
- Habitat indigne et lutte contre la précarité énergétique : démarrage d'une expérimentation Bricobus avec les Compagnons bâtisseurs bretagne

Assurer la solidarité territoriale, l'accueil des nouveaux arrivants et compléter l'offre à destination de tous les publics

- Soutien à la production de 82 logements aidés.
- Démolition de 26 logements locatifs sociaux.
- 1280 demandes de logements locatifs sociaux.
- Suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (2020-2025) et des 4 aires d'accueil du territoire.

Exemples de réalisations en centres bourgs – Travaux achevés :



Domagné :
réhabilitation d'un manoir en cœur de bourg à Domagné – création de 4 logements aidés sous maîtrise d'ouvrage communale.



Visseiche :
réhabilitation d'une maison de bourg vacante par NEO-TOA – création de 2 logements aidés.



Vitré :
lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique : accompagnement à la rénovation globale d'une résidence principale en cœur de ville de Vitré.

→ À RETENIR ←

« L'année 2021 s'est inscrite dans le maintien des actions et orientations du Programme Local de l'Habitat n°2 dans un contexte sanitaire, économique, social particulier. Nous pouvons souligner quelques actions essentielles : accélération de la rénovation énergétique, maintien de la dynamique de revitalisation des centres bourgs, accompagnement aux dispositifs du plan de relance, aide à la commercialisation dans les lotissements anciens en perte d'attractivité et engagement d'une expérimentation Bricobus avec les Compagnons Bâtisseurs afin de lutter contre l'habitat indigne et d'accompagner les ménages aux revenus modestes. L'année 2022 sera charnière car consacrée à la constitution d'une nouvelle politique habitat sur l'agglomération. »

Christian Olivier

Maire de Domalain,
Vice-président en charge de l'habitat



APPLICATION DES DROITS DU SOL :

Le service ADS instruit, accompagne et sécurise juridiquement les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 39 communes adhérentes du territoire.

Instruction des autorisations d'urbanisme en 2021

Deux mille six cent quarante-deux demandes d'urbanisme ont été déposées et instruites en 2021 par le service soit une évolution de 34.5% par rapport à 2020.

Le service a évolué avec l'arrivée d'Albane LE GUERN le 1^{er} juillet en remplacement de Matthieu RIVOALLAN portant le nombre d'ETP dans le service à 4.2.

Dématérialisation des ADS

Mise en place du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) et des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) accessible depuis le 29 novembre 2021 pour les communes pilotes : Chateaubourg et Visseiche et ouvert depuis le 1^{er} janvier 2022 pour les 37 autres communes du territoire. Ce service sécurisé simplifie les démarches des habitants et des professionnels, permet un suivi des demandes en temps réel et fluidifie la procédure d'instruction. Les demandes d'autorisation et déclarations d'intention d'aliéner peuvent être déposées en ligne, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Formations des secrétaires de mairies et instructeurs au module guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Prise en main de l'outil et mise en perspective du portail numérique côté usager.

Préparation de la nouvelle convention entre le service commun d'application du droit du sol et les communes adhérentes

La nouvelle convention entre le service d'application du droit du sol (ADS) et les communes évolue à partir du 1^{er} janvier 2022 pour garantir la continuité du service, homogénéiser les conditions financières, de durée et de dénonciation et y introduire les modalités liées à la dématérialisation des ADS.

→ À RETENIR ←

« L'année 2021 a été riche pour le service d'application du droit des sols (ADS) qui a fait preuve de réactivité et d'adaptation pour répondre à sa mission d'instruction des ADS ainsi qu'aux sollicitations des 39 communes membres. 2 642 demandes d'urbanisme ont été déposées et instruites en 2021 par le service ADS soit une évolution de 34.5% par rapport à 2020. Cette année écoulée a vu également le déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et la mise en œuvre d'une nouvelle convention entre le service ADS et les communes adhérentes. L'année 2022 sera sous le signe de la continuité de l'engagement du service ADS auprès des communes et en particulier pour les accompagner dans la mise en place de la dématérialisation. »

Louis Ménager

Maire de Montreuil-sous-Pérouse,
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire,
de l'eau et de l'assainissement



TRANSPORT ET MOBILITÉ :

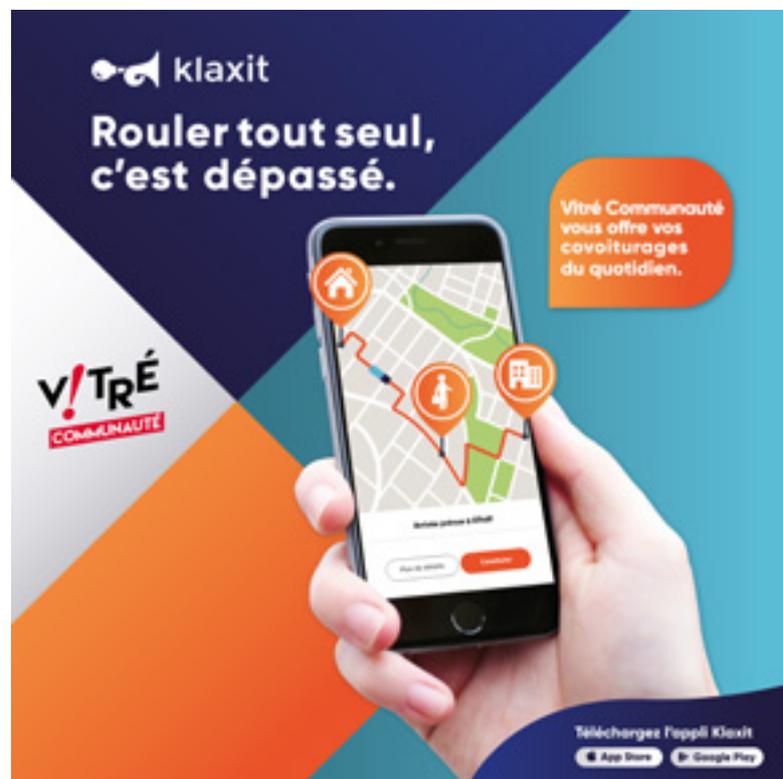
Vitré Communauté est compétente pour l'organisation des mobilités au sein de son ressort territorial. Dans ce cadre, le service Mobilité (4.5 ETP) organise le réseau de transport et participe au développement des mobilités actives, partagées et solidaires.

Adoption du schéma directeur cyclable de Vitré Communauté :

Il a pour objectif de développer l'usage du vélo pour le travail, les loisirs et le tourisme. Il prévoit de créer 160 km de réseau cyclable en 12 ans et de déployer des services et équipements, tels que l'information et la communication, le stationnement, la location ou encore la formation au vélo pour tous.

Une expérimentation sur le covoiturage domicile-travail avec Klaxit

Elle consiste à financer les trajets en covoiturage de moins de 40 km effectués via l'application Klaxit en provenance ou à destination d'une des 46 communes du territoire. Le conducteur est rémunéré et c'est gratuit pour le passager. Avec une quinzaine d'entreprises engagées dans la démarche, c'est aujourd'hui un réseau de près de 300 covoitureurs actifs.





Une concertation politique et publique pour élaborer le Plan de Mobilité

Afin d'alimenter le diagnostic du Plan de Mobilité, une concertation numérique auprès des habitants, commerçants, entreprises, et communes a permis de recueillir 500 contributions. 4 ateliers de secteurs avec les élus et un atelier avec la société civile ont ensuite priorisé des enjeux stratégiques pour améliorer les déplacements sur le territoire.

Animation d'une semaine de la mobilité sur 4 marchés du territoire

Un stand itinérant d'informations et d'animations dédiées à la mobilité s'est rendu fin septembre sur les marchés d'Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, Vitré et La Guerche-de-Bretagne. Expositions, test et démonstrations de VAE, initiation à l'entretien des deux-roues ont attiré 500 personnes autour d'un café offert... en pédalant !

L'organisation des transports scolaires (89 circuits, + de 600 arrêts, 5000 élèves)

Dans le cadre du renouvellement des marchés de transports scolaires à la rentrée 2022, la commission mobilités a priorisé 4 thématiques : la sécurité, la qualité, le développement durable et l'équité. Des fiches d'actions qui serviront de base à la refonte du règlement des transports scolaires seront étudiées au premier trimestre 2022.

→ À RETENIR ←

« En 2021, les mobilités ont fait l'objet d'une large concertation : administrés, élus, partenaires institutionnels, associatifs ainsi que le conseil de développement. Ensemble, nous avons abordé tous les enjeux et les grands défis à venir et nous sommes questionnés sur les outils existants comme sur ceux à mettre en œuvre ou à conforter. Au-delà de la poursuite et mise en œuvre opérationnelle des différents services de transports (renouvellement du marché des transports scolaires, du transport à la demande...), de l'adoption et l'expérimentation de nouveaux outils (schéma directeur cyclable de Vitré Communauté, expérimentation co-voiturage), le plan de Mobilité définira les grands chantiers des élus pour les deux prochains mandats. Le reflet ambitieux d'un vaste territoire mieux desservi mais conscient des efforts à fournir. »

Marie-Christine Morice

Maire d'Étrelles,
Vice-présidente en charge des mobilités
et de la formation des élus



ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT :

Service de la transition écologique

Le service de la transition écologique est amené à se structurer, aujourd'hui il est composé de 3 personnes : un chargé de mission énergie, un conseiller en énergie partagé et une chargée de mission transition écologique.

La transition écologique est un sujet transversal qui est intégrée dans tous les services. Les missions de CEP consiste à suivre les consommations d'énergie des bâtiments et réhabiliter les bâtiments les plus énergivores des communes et de l'intercommunalité.

Le chargé de mission énergie gère le développement des ENR-R sur le territoire ainsi que la stratégie en matière de rénovation énergétique.

La chargée de missions transition écologique gère le suivi du PCAET et du label territoire engagé Climat Air Energie.

Adoption du PCAET par délibération du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2021

Recrutement d'un CEP

ACTEE I

C'est l'accompagnement technique et financier de 5 audits énergétiques réalisés en 2021 réparti sur 3 groupes scolaires et 2 salles des fêtes.

Chaque audit est suivi par un conseiller en énergie partagé qui contrôle l'audit énergétique et accompagne la commune dans l'identification des priorités, le choix des meilleures solutions techniques et la consultation des entreprises.

*ACTEE : Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique

Étude Ilot de chaleur Urbain

Menée avec l'Université de Rennes I sur la ville de Vitré

Le phénomène de l'ICU :

Les zones urbaines sont composées de surfaces horizontales et verticales qui modifient les caractéristiques des basses couches de l'atmosphère (température, vent et précipitation).

Plusieurs facteurs favorisent cet effet d'ICU :

- Les surfaces naturelles et artificielles stockent ce rayonnement sous forme d'énergie thermique du lever du soleil jusqu'à la fin de l'après-midi.
- Lorsque le soleil commence à se coucher, l'environnement commence à se refroidir.
- L'énergie thermique stockée dans les structures est alors libérée dans l'atmosphère.
- Les capteurs placés sur Vitré mesurent plusieurs paramètres : température, hygrométrie, vent, pression atmosphérique.

Pose de capteurs qualité de l'air

Les 38 actions du PCAET doivent directement ou indirectement concourir à améliorer la qualité de l'air, aussi pour évaluer l'efficacité de ces actions il est nécessaire d'évaluer la qualité de l'air.

Localement car aujourd'hui les capteurs de référence sont ceux d'Air Breizh et ils sont situés sur Rennes (réception d'un bulletin journalier). Aussi, 8 capteurs ont été installés pour 1 année dans 8 communes (Vitré, Chateaubourg, Argentré du Plessis, La Guerche de Bretagne, Brielles, Montreuil des Landes, Louvigné de Bais et Saint m'Hervé). Ces capteurs mesurent le bruit, la température, l'humidité, les particules fines PM10 et PM2.5, l'ammoniac (NH3), le dioxyde d'azote (NO2) et le monoxyde de carbone (NO).



→ À RETENIR ←

« Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, Vitré Communauté s'est engagée dans la transition écologique de son territoire. Des objectifs ont été fixés pour réduire la consommation énergétique, pour développer les énergies renouvelables et ainsi, via une feuille de route de 38 actions concrètes, viser pour 2030 une réduction de 25% des Gaz à Effet de Serre. Une transition avec une approche éminemment transversale et multiforme (habitat et rénovation, déplacements, industrie, agriculture, alimentation, transports, stockage du CO2, protection de l'eau, préservation des terres agricoles, développement des énergies renouvelables, qualité de l'air, valorisation des déchets...). Une transition écologique nécessaire, qui se veut lucide et qui se fera avec l'engagement pragmatique, grâce à leurs leviers respectifs, de tous les acteurs et partenaires de notre territoire. »

Jean-Noël Bévère

Maire d'Argentré-du-Plessis,
Vice-président en charge de la transition écologique



ASSAINISSEMENT :

Vitré Communauté a pour mission la gestion de la collecte et du traitement des eaux usées depuis le 1er janvier 2020. À ce titre, une régie d'assainissement a été créée, pilotée par un conseil d'exploitation composé de 15 élus.

Assainissement : en quoi consiste la gestion des eaux usées ?

L'enjeu principal de la gestion des eaux usées consiste en la protection et au maintien du bon état écologique des cours d'eau.

Dans la réalisation de cette mission, le rôle d'une collectivité est de recueillir (canaliser) les eaux usées issues des foyers domestiques et des industriels, afin de les dépolluer avant de les rejeter au milieu naturel.

Quelques projets qui ont été menés à bien par le Service en 2021 :



Vitré :

Travaux de renouvellement des réseaux Rue Garegeot.



La Guerche de Bretagne :

Réparation d'une turbine d'aération de la station de dépollution des eaux usées.



Moulins :

Entretien de la station de dépollution, traitement des lentilles d'eau.



Pocé Les Bois :

Mise en place de convention d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces de quelques stations de dépollution de Vitré Communauté.

→ À RETENIR ←

« Depuis le transfert de la compétence Eau et Assainissement, notre objectif a été la structuration d'un service répondant aux attentes des usagers et des communes.

La prise en main de l'exploitation des installations consolide notre connaissance des installations techniques. Cette année, le déploiement du nouveau mode de gestion, ainsi que le lancement des schémas directeurs sur les deux thématiques Eaux pluviales et Eaux usées constitueront un socle nécessaire à la bonne mise en œuvre de ces compétences. »

Louis Ménager

Maire de Montreuil-sous-Pérouse,
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire,
de l'eau et de l'assainissement



LA CULTURE ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



© Max Juillot

Conservatoire de musique et d'art dramatique

828 ÉLÈVES INSCRITS

Établissement d'enseignement artistique agréé par le Ministère de la Culture, le Conservatoire de musique et d'art dramatique accueille plus de 800 élèves pour l'initiation et l'enseignement artistique spécialisé.

Les cours sont dispensés dans 4 équipements culturels : Centre culturel de Vitré, Centre culturel de La Guerche-de-Bretagne, Centre culturel d'Argentré-du-Plessis, Centre des arts de Châteaubourg.

Acteur culturel du territoire, le Conservatoire mène de nombreux projets partenariaux, dans le champ culturel et social : centres culturels de Vitré et d'Argentré-du-Plessis, médiathèque de Vitré, bibliothèques du territoire, maisons de retraite, crèches, IME, hôpital de jour...

École d'arts plastiques

L'école d'arts plastiques propose au public du territoire des cours hebdomadaires (dessin, dessin/peinture, sculpture, dessin assisté par ordinateur et perfectionnement), des ateliers de sensibilisation auprès des scolaires ainsi qu'une programmation d'événements ponctuels (stages, séances découverte, conférences d'histoire de l'art, visites d'exposition...)

- 282 élèves répartis dans 40 cours hebdomadaires sur 11 communes,
- Cours hebdomadaires assurés par 4 professeurs diplômés d'écoles d'arts et spécialisées,
- 375 enfants du primaire accueillis en ateliers de sensibilisation,
- Ouverture d'un cours hebdomadaire de dessin/peinture pour adolescents, jeunes et adultes, à Châteaubourg,
- Ouverture d'un 2ème cours pour adultes handicapés du foyer des Lilas (prestation facturée).

Certains événements n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire : visite d'une exposition, stages et ateliers ponctuels, visites/ateliers de sensibilisation pour scolaires.

Les chiffres clés de 2020-2021 :

- **L'accès à l'enseignement artistique diplômant en musique et en art dramatique** : 828 élèves inscrits : en éveil musical, théâtre, chant, orchestres, ou dans l'un des 26 instruments proposés.

- **Le droit à la culture et à l'éveil artistique pour tous les enfants** : 2 000 élèves du primaire sensibilisés : Le plan départemental « Musique à l'École », financé par le Département d'Ille-et-Vilaine et par Vitré Communauté, permet de mener des actions de sensibilisation musicale dans les écoles élémentaires publiques et privées, en lien avec l'Éducation Nationale.

86 classes dans 31 écoles du territoire ont bénéficié ainsi de 12 séances de pratique musicale par classe en 2020-2021. De nombreuses séances de découvertes des instruments ou des concerts pédagogiques ont été organisés dans les écoles.

- **Classes à Horaires Aménagés Musique** : CE2, CM1 et CM2, à l'école Jean Guéhenno de Vitré. Dans le cadre de ce cursus ouvert à tous les enfants de Vitré Communauté, les élèves bénéficient d'un enseignement musical conséquent, 3H par semaine, sur le temps scolaire : cours d'instrument, éducation musicale et orchestre. L'enseignement, le prêt d'instruments et de partitions sont gratuits.

- **L'inclusion et l'accueil de la différence** : Les enfants en situation de handicap de l'I.M.E. « L'Étoile » et de l'Hôpital de jour « La Clairière » bénéficient d'ateliers théâtre et d'éveil musical adaptés.

- **Pendant la crise covid, l'enseignement s'est poursuivi en visio-conférence** : En 2020-2021, le Conservatoire a été fermé au public pendant 11 semaines, sur les 34 semaines de cours au total, poursuivant l'enseignement à distance, en visio-conférence. (Confinement national en novembre et décembre 2020, fermeture administrative des établissements culturels en avril et mai 2021). Les cours individuels (instrument, chant) et les cours de théâtre ont pu être assurés en visio-conférence. Les autres cours collectifs (éveil musical, chorales, culture musicale...) ont malheureusement été annulés pendant cette période.





SERVICE LECTURE PUBLIQUE ET ART CONTEMPORAIN (LEPAC)

Le service Lecture Publique et Art Contemporain regroupe l'artothèque, la médiathèque Madame de Sévigné et la coordination du réseau Arléane constitué de 35 bibliothèques réparties sur le territoire. Tournée vers le service à la population, l'équipe se consacre à la promotion des arts, de la vie littéraire et culturelle ainsi que du numérique. À travers des collections et des événements, elle propose la découverte d'artistes, d'auteurs et de leurs œuvres.

Le projet architectural

Le choix des entreprises chargées de l'extension de la médiathèque communautaire afin d'y accueillir l'artothèque est finalisé. Le référencement en cours des œuvres d'art contemporain dans le catalogue du réseau Arléane, rendra visible la richesse et la diversité de cette collection et prépare son accès au public dans un bâtiment agrandi à partir de 2023.

Réseau des bibliothèques Arléane - Un chantier informatique finalisé, une offre démultipliée

Les 35 bibliothèques ont progressivement intégré un logiciel commun. L'arrivée d'une coordinatrice a permis de tenir les délais et d'harmoniser les pratiques de toutes les bibliothèques. Un seul catalogue en ligne et une carte unique permettent désormais aux usagers d'emprunter sur l'ensemble du territoire. Les bibliothécaires ont conçu un guide présentant l'offre élargie, sa diffusion a démarré en mars 2022.

Des actions culturelles attendues

La relance des animations dans les bibliothèques du réseau Arléane a permis de recréer du lien avec les usagers. Délire en mai, fête du livre pour les adolescents en partenariat avec les collèges du territoire, puis le Mois du Multimédia, avec le tournoi de jeu vidéo intercommunal, ont rencontré un vif succès auprès d'un large public.

Projet architectural - Extension Médiathèque/Intégration Artothèque.

Deux grandes expositions : Témoins de l'ordinaire et Rideaux de Christophe Cuzin.

La première exposition rendait compte de la richesse des collections de l'artothèque et des musées de Vitré. La seconde invitait à repenser le territoire à travers les villes et les villages redessinés et imprimés sur de grands rideaux. Un album de coloriage de ces vues, réalisé et diffusé avec l'appui des bibliothèques du réseau Arléane, prolonge l'accès à l'art par tous.

Des actions de médiation

Le projet « Du mot à l'image : correspondance », développé avec la photographe Tina Merandon, a permis à des élèves du territoire de développer un travail photographique et d'écriture. Durant l'année, le service éducatif a touché 23 classes (450 élèves) à travers son offre d'ateliers et 22 établissements scolaires par son prêt d'outils pédagogiques.

→ À RETENIR ←

« Notre objectif est clair : assurer à toutes et à tous un accès à la culture et aux arts. Autour de ce fil conducteur, Vitré Communauté poursuit ses efforts pour développer, d'une part, le réseau Arléane qui regroupe 35 bibliothèques à travers l'agglomération ; maintenir, d'autre part, un enseignement artistique de qualité grâce au travail des équipes du conservatoire et de l'École d'arts plastiques ; et enfin permettre une meilleure connaissance de notre patrimoine documentaire par le biais de nos Archives qui réalisent un remarquable travail de recollection et de médiation tout au long de l'année. »

Alexandra Lemercier

Adjointe de Vitré,
Vice-présidente en charge de la culture,
du patrimoine, du tourisme et des archives



CENTRE DES ARCHIVES

Un service d'archives mutualisé réalise les missions traditionnelles d'un service public d'archives : collecter, classer, conserver et communiquer à tous les publics les archives publiques mais aussi des archives privées (familiales, industrielles ou associatives)

Exposition « Le district de Vitré à la veille de la révolution française »

Cette exposition a été présentée de mai à décembre 2021.

Le Centre des Archives de Vitré a permis de faire découvrir l'un des épisodes les plus marquants de notre histoire : la Révolution française. A la fin de l'hiver 1788-1789, la monarchie française affronte de nombreuses difficultés. La crise financière de l'Etat ne fait qu'aggraver la situation économique et sociale d'un royaume en proie aux mauvaises récoltes et au chômage. La société d'Ancien régime, divisée en trois ordres, est également contestée. Des troubles éclatent un peu partout en France, notamment à Vitré qui doit faire face au déclin de son activité textile. Le roi Louis XVI est alors contraint d'agir pour trouver une solution à la crise.

Le Centre des Archives a exposé durant cette période deux cahiers de doléances (Vitré et Val d'Izé), originaux empruntés auprès des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine).

- Histoire contée du « Vendredi fou » présentée dans la tour de l'oratoire sur un format exposition sonore (mai-septembre 2021). Elle a eu un vif succès et attiré de nombreux visiteurs.
- Conférence de M. Yann Lagadec, agrégé d'histoire - 55 personnes ont assisté à la conférence « Assurer le bonheur des citoyens » : Vitré et le pays de Vitré au début de la Révolution (printemps 1789 - printemps 1790) octobre 2021.
- Atelier « À la découverte des cahiers de doléances du Pays de Vitré ». 15 passionnés et curieux d'histoire se sont réunis le samedi 9 octobre à 10h30 au Centre des Archives.

Lycée de la Guerche, des documents issus des archives sont valorisés dans une publication « Les recettes de mamies du Pays de Vitré et de La Guerche de Bretagne »



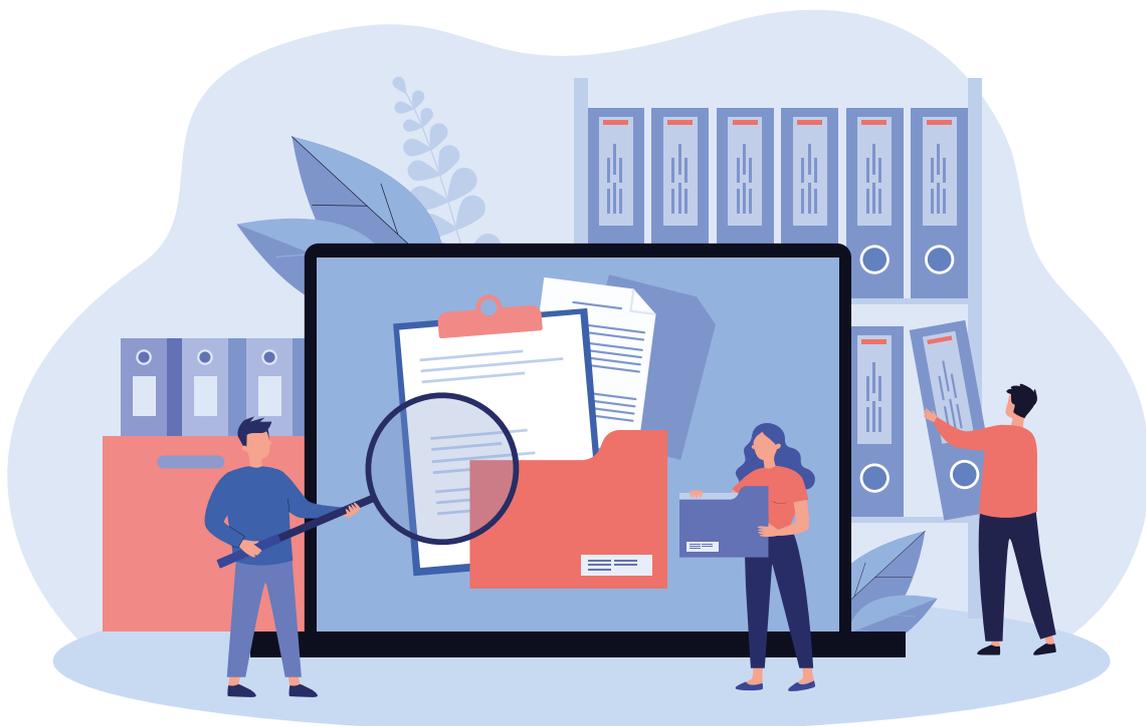
Archives de Vitré, exposition, public

Aurélien, Jocelyn, Mathieu et leur professeur Hubert Delorme ont découvert des menus inédits en consultant les archives communautaires qui ont vocation de conserver les archives publiques mais aussi les archives privées, dont sont issus les menus publiés.

Ces lycéens du Lycée hôtelier Sainte-Thérèse se sont passionnés pour ce projet pluridisciplinaire.

Celui-ci s'inscrit certes dans le cadre des projets du baccalauréat mais, au-delà de cela, Alain-François Lesacher, Directeur de cet établissement précise que ça a été « une aventure transversale, intergénérationnelle et patrimoniale ».

Ce livre de recettes a pu être publié grâce au soutien financier de Vitré-communauté, de la ville de La Guerche et de l'associations des parents d'élèves.



SERVICE INFO JEUNES

Encourager l'esprit d'entreprendre, les initiatives et l'engagement des jeunes

4 structures sur le territoire : Argentré du Plessis, Châteaubourg, La Guerche de Bretagne et Vitré

« L'information pour tous, sur tout... près de chez vous ! Un service qui facilite la vie pratique »

Les SIJ sont des initiateurs et coordinateurs d'actions et/ou de dispositifs :

Zoom sur quelques actions/temps forts de 2021 :

Jobs d'été

Un salon annulé en 2021 mais qui a permis l'organisation d'ateliers sur chaque structure ; des conseils pratiques pour découvrir toute l'offre saisonnière du territoire et acquérir les bases nécessaires à une bonne recherche d'un emploi d'été.

Parcours Entrepreneuriat Jeunes (octobre à Châteaubourg)

Donner au 16/25 ans l'envie d'entreprendre, de développer la culture entrepreneuriale

Chantier européen de bénévoles (juillet à Champeaux)

Action, le temps d'un été, permettant aux jeunes de s'engager sur un projet de solidarité et de rénovation du patrimoine, de développer des connaissances et des compétences professionnelles, de favoriser l'interconnaissance entre les jeunes, les habitants, les acteurs du territoire...

Dispositif Promeneurs du net

Une présence éducative sur les réseaux sociaux pour écouter et maintenir le lien avec les jeunes via le numérique.

Interventions hors les murs « aller vers »

Actions développées avec les établissements scolaires sur des thématiques orientation/métiers/santé .

Sur l'année 2021, 4633 jeunes informés sur les 4 structures.

→ À RETENIR ←

« Le Service Info Jeunes est un point de chute, un service facilitateur pour nos jeunes : une porte d'entrée pour une 1ère information ou le dernier recours pour des publics ne rentrant pas ou plus dans les cases institutionnelles. Le SIJ est un levier pour une politique locale de jeunesse, il facilite la mise en relation avec les acteurs du territoire. Il rend visible les structures existantes via les dispositifs ou actions organisées. »

Fabienne Belloir

Maire de Champeaux,
Vice-présidente en charge des sports,
des loisirs et de la jeunesse



SPORTS :

Le service des sports de Vitré Communauté (13 agents) est chargé d'animer différentes actions sur le terrain auprès des communes du territoire. Les éducateurs sont présents au sein des clubs (Basket, Foot et Volley), et assurent en parallèle d'autres activités.

- Pendant les vacances scolaires, des stages sont proposés pour les jeunes de 11 ans à 17 ans. L'objectif est de faire découvrir des activités multisports et de loisirs sportifs, et ce, sur tout le territoire. Cette année, le service a organisé un stage sur 18 communes différentes.
- Une séance sportive par semaine (d'octobre à avril) est instaurée avec les agents du chantier d'insertion. L'idée est de développer le bien être des agents, mais également l'esprit d'équipe, tout en découvrant un large panel d'activité (piscine, tir à l'arc, VTT, activités nautiques, sports collectifs, ...).
- Cette année 2021, une nouvelle action a été mise en place à destination des élèves du cycle 3, avec une proposition de 4 familles de sports, à savoir : sports de raquettes, expression corporelle, sports collectifs et athlétisme.

Les écoles peuvent ainsi réaliser jusqu'à 3 cycles de 6 séances par classe et ce, de la rentrée en septembre jusqu'aux vacances scolaires d'avril. Les éducateurs se rendent sur place dans les écoles pour réaliser le projet de co-intervention et dispenser l'ensemble des séances. 25 écoles ont répondu présents à cet appel.



→ À RETENIR ←

« 2021 a sans nul doute été marquée par l'Education Physique et Sportive (EPS), une nouveauté proposée au sein des structures scolaires du territoire à destination des CM1 et CM2. Et ce, en partenariat avec les enseignants et éducateurs de Vitré Communauté. Outre le sentiment des jeunes d'avoir vécu des moments privilégiés, motivation, cohésion de groupe, autonomie, aisance sportive ont été les maîtres-mots partagés par les encadrants. En parallèle, que ce soit à la base de loisirs ou dans nos piscines, des équipements portés par l'agglomération, toutes et tous ont pu retrouver le chemin des bassins, de la plage, entre amis, en famille... 2021, c'est également le démarrage du chantier lié à la construction du nouveau Centre aquatique de La Guerche-de-Bretagne avec une ouverture programmée début 2024. Nous tenons à réaffirmer que le sport est une école de la vie où nous partageons, tous, un réel plaisir d'être ensemble. »

Fabienne Belloir

Maire de Champeaux,
Vice-présidente en charge des sports,
des loisirs et de la jeunesse



© Max Juillot



LA BASE DE LOISIRS

La base de loisirs de La Haute Vilaine a maintenu la plupart des activités pour cette année 2021, en s'adaptant aux conditions sanitaires.

Ainsi les écoles ont pu, malgré l'interdiction de pratiquer la voile, effectuer des cycles EPS en pratiquant le Biathlon, mélangeant le tir à l'arc et la course d'orientation.

Nouveauté 2021, il y a eu des stages réservés aux adultes en tir à l'arc et catamaran, puis des stages réservés aux ados en tir à l'arc.

- École multisport : 24 enfants (idem 2019 et 2020)
- Voile scolaire : 452 élèves x 5 séances = 2260 (1620 en 2019, 299 en 2020)
- Séjours en camp : 110 enfants
- Team Building : 607 personnes (312 en 2019, 100 en 2020)
- Locations : 1881 personnes (1496 en 2019, 2246 en 2020).

→ À RETENIR ←

« 2021 a été l'année pendant laquelle nous avons finalisé sur le papier deux projets majeurs de ce mandat, à savoir l'extension de la médiathèque de Vitré qui accueillera l'artothèque et la création de la piscine de La Guerche-de-Bretagne. Une nouvelle étape se dessine désormais en 2022 avec le lancement des travaux. 2021 a également été l'occasion de travailler sur l'aménagement des extérieurs de la piscine de Vitré. Ils ont été finalisés avant l'été et ne manqueront pas de satisfaire les usagers. »

Nathalie Clouet

Maire de Bais,
Vice-présidente en charge des travaux





LES 3 PISCINES

- Trois mois de quasi inactivité en raison de la situation sanitaire, à l'exception de quelques créneaux pour des publics dérogatoires. Une activité sans cesse perturbée au rythme des diverses annonces liées à la pandémie COVID 19.
- Une offre de cours d'apprentissage multipliée cet été et aux vacances de la Toussaint pour compenser le non apprentissage pour les enfants depuis presque deux années en raison de la situation sanitaire.
- La plage de haute vilaine a été ouverte cet été (fermée en 2020 en raison de la situation sanitaire).
- Très peu d'animations événementielles ont pu être réalisées dans les piscines en raison des fermetures totales ou partielles des piscines.
- Deux compétitions ont pu être accueillies à la piscine du Bocage.
- Lancement des consultations en vue de la construction de la piscine de La Guerche-de-Bretagne dès 2022. Aménagements du site de Haute-Vilaine.

	FRÉQUENTATIONS			RECETTES		
	2020	2021	VARIATION	2020	2021	VARIATION
Argentré-du-Plessis	14 876	18 452	21,04%	70 688,42 €	106 768,38 €	51,04%
La Guerche-de-Bretagne	22 743	24 735	8,76%	104 723,55 €	150 522,98	43,73%
Vitré	102 127	102 437	0,30%	412 979,02 €	476 634,29 €	15,41%

→ À RETENIR ←

« La vice-présidence à la vitalité des communes est pour moi une nécessité pour accompagner au mieux les projets des 46 communes. Je travaille en équipe avec le service de la cohésion territoriale qui recense tous les projets des communes sur le mandat avec les priorités de chacune. Cette compétence transversale est le moyen de mobiliser les différents dossiers avec les autres vice-présidences et d'aller chercher les subventions auprès des services tel que l'Etat, Région, Département... mais également de continuer la politique de redistribution vers les communes et de suivre le plan de relance. Nous devons rester très attentif à l'attractivité de nos communes quel que soit leur taille ou situation géographique. Avoir un accompagnement technique et trouver des mutualisations. Le PASS Commerce en lien avec le développement économique permet aux artisans, commerçants de pouvoir bénéficier d'une aide financière en partenariat avec la Région. Le PASS Jeunes Agriculteurs est aussi une aide à l'installation par une convention avec la chambre d'agriculture. Je suis persuadé que nos communes ont toutes leur place et que la solidarité doit être la priorité au sein de l'EPCI, c'est pourquoi je resterai très attentif au suivi des dossiers. La bonne communication avec les services est un élément moteur de la réussite avec une bonne cohésion élus et agents. Nos communes ont toutes une histoire que nous devons faire perdurer. »

Yannick Fouet

Maire de Torcé,
Vice-président en charge de la vitalité des communes





DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIALE, PROSPECTIVE ET ÉVALUATION

La direction est en charge de l'élaboration des démarches stratégiques et des contrats avec les principaux partenaires (État, UE, Région, Département, ...) au service du territoire et de ses 46 communes du territoire.

Elle veille également à favoriser la participation citoyenne et l'animation de réseaux pour concerter les politiques publiques communautaires et développer les coopérations locales.

Enfin, elle apporte un service d'ingénierie aux communes (financements, ingénierie de projets, programme Petites Villes de Demain...) pour favoriser la vitalité des communes et pilote l'élaboration de la politique santé du territoire.

- Lancement du conseil de développement de Vitré Communauté : Créée par délibération du conseil communautaire de mai 2021, cette nouvelle instance de démocratie participative du territoire a été installée le 2 octobre 2021. Le conseil de développement est composé de 70 membres répartis dans deux collèges (forces vives & citoyens volontaires) et est associé à la révision du projet de territoire.
- Révision du projet de territoire : avec l'appui du cabinet Agence Declic, lancement à l'automne de la révision du projet de territoire communautaire, feuille de route pour construire l'avenir du territoire. Un diagnostic partagé associant les élus, les membres du conseil de Développement, les agents et l'ensemble des habitants volontaires a été réalisé grâce à 3 ateliers participatifs, 17 entretiens de personnes qualifiées, près de 500 réponses d'habitants (questionnaire en ligne et rencontres sur les 4 principaux marchés du territoire). Un forum ouvert aux élus communautaires et membres du conseil de développement s'est réuni le 15 décembre 2021 pour prioriser collectivement les enjeux du territoire.
- Contractualisation : signature le 1er décembre 2021 du Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat, Le Département et la Banque des Territoires. Signé pour les six années du mandat en cours, ce contrat sur-mesure et évolutif est destiné à porter les projets du territoire. La direction aide les 46 communes dans la recherche de financements sur leurs projets et un chargé de mission dédié a été recruté en décembre 2021 pour faciliter la concrétisation des projets des communes.

- Accompagnement des communes de Châtillon-en-Vendelais & La Guerche-de-Bretagne labellisées Petites Villes de Demain : Lancement de la démarche en avril 2021 et recrutement d'une chargée de mission mutualisée pour accompagner les 2 communes lauréates dans la définition d'un programme de revitalisation de leurs centres bourgs.
- Animation du réseau des SG/DGS : organisation de 2 réunions d'informations sur les finances locales et l'actualité des collectivités ainsi qu'un groupe de travail sur les lignes directrices de gestion.
- Santé : Engagement dans un contrat local de santé avec l'ARS Bretagne lors du conseil communautaire du 16 septembre 2021 et recrutement en cours d'un(e) chargé(e) de mission dédié(e) pour définir & mettre en œuvre une politique santé sur le territoire.
- Projet éolien du Harault (Châtillon-en-Vendelais, Princé et Montautour). Création d'une société commune avec la Compagnie Nationale du Rhône, Enercoop Bretagne et Vitré Communauté (40% du capital) en avril 2021 pour porter un projet de 5 éoliennes. La demande d'autorisation environnementale unique a été déposée en juillet 2021 auprès de l'Etat. Une nouvelle réunion d'informations auprès des riverains et habitants des 3 communes a été organisée le 30 octobre 2021 avec le concours de l'association citoyenne « Le Harault dans le vent ».

→ À RETENIR ←

« Année 2021, encore très impactée par la pandémie du COVID-19, ne permettant pas la réunion de la commission "santé-solidarité" en début d'année, celle-ci n'a pu se réunir depuis faute de référent administratif. Le recrutement d'un chargé de mission va permettre de relancer notre travail : travail essentiel quant aux besoins de la population de notre territoire. Des avancées ont quand même été réalisées et nous donnerons matière à réfléchir pour nos actions futures et leurs mises en œuvre. »

Pascale Cartron

Maire de Bréal-sous-Vitré,
Vice-présidente en charge de la santé et des solidarités



ADRESSES DES SITES COMMUNAUTAIRES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VITRÉ

Siège social
16 bis bd des Rochers
BP 20613 35506 Vitré cedex
02 99 74 52 61
www.vitrecommunaute.org

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE ET ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Centre culturel Jacques Duhamel
6 rue de Verdun
35500 Vitré
02 99 74 68 64 (Conservatoire)
02 99 74 68 62 (École d'arts plastiques)
conservatoire@vitrecommunaute.org
ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org

LA MAISON DU LOGEMENT

47 rue Notre Dame
35500 Vitré
02 99 74 02 87
maison-du-logement@vitrecommunaute.org

LES ARCHIVES

27 rue des Eaux
35500 Vitré
02 99 74 40 88
archives@vitrecommunaute.org

PAE-PIJ D'ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

21 bis rue du Général Leclerc BP 13 35370 Argentré-du-Plessis
02 99 96 54 01
pae-argentre@vitrecommunaute.org

PAE-PIJ DE CHÂTEAUBOURG

Maison pour tous
9 rue Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 91 15
pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org

PAE-PIJ DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

8 rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne
PAE : 02 99 96 19 00 - PIJ : 02 99 96 01 02
pae-laguerche@vitrecommunaute.org
pij-laguerche@vitrecommunaute.org

PIJ DE VITRÉ

14 rue Notre Dame - 35500 Vitré
02 23 55 16 21
pij-vitre@vitrecommunaute.org

SERVICE INSERTION

Maison de l'Emploi
9 place du Champ de Foire - 35500 Vitré
02 99 74 63 82
rsa@vitrecommunaute.org

PISCINE AQUATIDE À ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Boulevard du Maine - 35370 Argentré-du-Plessis
02 23 55 09 63
piscine.aquatide@vitrecommunaute.org

PISCINE DU BOCAGE À VITRÉ

Chemin du Feil - 35500 Vitré
02 23 55 16 20
piscine.bocage@vitrecommunaute.org

PISCINE DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

Rue des Sablonnières
35130 La Guerche-de-Bretagne
02 99 96 32 99
piscine.laguerche@vitrecommunaute.org

BASE DE LOISIRS HAUTE-VILAINE

La Ville Cuite
35500 Saint-M'Hervé
02 99 49 64 64
basedeloisirs@vitrecommunaute.org

CRALP MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE

1 rue du Bourg-aux-Moines - 35506 Vitré Cédex
02 99 75 16 11
reseau.arleane@vitrecommunaute.org